

Pour adhérer à Enerplan, merci de nous retourner ce formulaire par mail à [contact@enerplan.asso.fr](mailto:contact@enerplan.asso.fr)  
Conformément au règlement intérieur d'Enerplan, toute adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration du Syndicat. Une fois votre adhésion validée par le Conseil d'Administration, une facture vous sera adressée.

Dénomination de la société : .....

Représentée par.....en qualité de .....

Adresse : .....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone : .....E-mail (générique): .....

Site internet .....

Lien de votre compte twitter .....

**Cochez-le(s) secteur(s) d'activité de l'entreprise**

**Le pôle solaire bâtiment** concerne tant l'énergie solaire thermique que photovoltaïque avec pour finalité la production au niveau du bâtiment et le **pôle PV Energie** est orienté sur les centrales de production de moyennes et grandes puissances, avec pour finalité la production d'électricité destinée au réseau.

- Pôle bâtiment branche Solaire Thermique
- Pôle bâtiment branche Photovoltaïque
- Pôle PV Energie

---

**SIRET de l'entreprise facturée :** .....

Renseignez l'activité de l'entreprise ( cf annexe liste des activités):

.....

.....

**Numéro de TVA de l'entreprise :** .....

**Adresse facturation différente :** Non

Si Oui  : merci de la préciser : .....

.....

**Email service comptabilité** (réception facture par voie électronique) :

.....

**Nombre d'employés :** .....

Membre actif :



Office franco-allemand pour la transition énergétique  
Deutsch-französisches Büro für die Energiewende



**Conditions tarifaires :**

**Grille des cotisations 2026**

Activité	Montant cotisation annuelle HT					
	700 € HT + Partenariat le cas échéant					
Associations, syndicats, centre de formation, pôle de compétitivité. Installateur, bureau d'études, avocats, assureurs, développeurs, exploitants, constructeurs, ensembliers, syndicat d'énergie, SEM, entreprise de fourniture de gaz, et /ou électricité, banques, investisseurs, distributeurs, agrégateurs, industriels.	Moins de 1 Million d'€		Entre 1 et 5 M d'€	Entre 5 et 10 M d'€	entre 10 et 50 M d'€	Plus de 50 Md'€ ou groupe
	Jusqu'à 5 salariés	Plus de 5 salariés				
	400 € HT	700 € HT	2500 € HT	5000 € HT	7 500 € HT	10 000 € HT

Enerplan est assujetti à la TVA et applique le taux de 20% sur le montant des cotisations HT.

Enerplan est assujetti à la TVA et applique le taux de 20% sur le montant des cotisations HT.

**Déclarer le chiffre d'affaires du dernier exercice (en k€) :**

**Le CA est entendu comme CA de l'ensemble des activités de l'entreprise ou du groupe le cas échéant**

Chiffre d'affaire = chiffre d'affaire consolidé de l'entreprise ou du groupe

**Groupe = hors PME hors ETI (conformément aux définitions de l'article 3 du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008)**

< à 1 M€     de 1 à 5 M€     de 5 à 10 M€     de 10 à 50 M€     > 50 M€ ou Groupe

Je soussigné ..... représentant .....

en qualité de .....

Email.....

**Déclare souhaiter adhérer à Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire.**

**Déclare avoir pris connaissance des éléments relatifs au syndicat :**

- Statuts**
- Règlement intérieur**
- Charte éthique**
- Conditions tarifaires \_ Grille des cotisations**

Montant de la cotisation : ..... € (*Attendre la facture pour nous adresser votre règlement*)

Fait le .....à.....

Signature du représentant et cachet de l'entreprise.